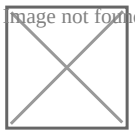

vacances en martinique par nouvelles frontieres

Par **viluliste**, le **05/03/2009** à **08:59**

Nous avons réservé chez nouvelles frontières une semaine en martinique du 17 au 28 mars (réservation faite au 1er janvier avant la grève)

A 10 jours du départ NF ne veut pas annuler (si cela vient de nous cela nous coûtera 500 euros!!!!Ils nous disent juste qu'éventuellement ils pourront décaler le voyage (je ne peux pas changer mes dates auprès de mon employeur), et le séjour a été règlé par chèque.....

Que puis je faire?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés